



Accompagnement pour l'élaboration du document unique

■ Santé Sécurité au Travail - Evaluation des Risques Professionnels

☐ le chef d'entreprise ou d'exploitation agricole exerce sa responsabilité en assurant la sécurité de tous

☐ se former, c'est :
- connaître les situations de travail à risques
- s'informer, actualiser ses connaissances, faire évoluer ses pratiques
- préserver sa santé pour la bonne marche économique de l'entreprise

☐ à votre disposition : plaquette sur les formations Santé Sécurité au Travail, recueil sur les formations que l'employeur doit dispenser à ses salariés

N'hésitez pas à contacter votre MSA



2013 - Conception : MSA Sud Champagne - Crédit photos : Téo Lamié CCMSA Service Images / Steve Mcswenny-Stock

MSA Sud Champagne
Aube Haute-Marne
03 25 43 54 52 03 25 30 26 38
www.msa10-52.fr



www.msa10-52.fr



